



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Études et de Recherches Juridiques en Droit  
des Affaires

CERJDA

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université des Antilles et de la Guyane - UAG



Février 2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section  
des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. Gilbert ORSONI, président du  
comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Études et de Recherches Juridiques en Droit des Affaires
Acronyme de l'unité :	CERJDA
Label demandé :	EA
N° actuel :	4096
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Georges VIRASSAMY
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Georges VIRASSAMY

## Membres du comité d'experts

Président : M. Gilbert ORSONI, Université Aix-Marseille

Experts : M. Philippe BILLET, Université Lyon 3

M<sup>me</sup> Manuella BOURASSIN, Université-Paris ouest

M. Mathieu DOAT, Université de Brest (représentant du CNU)

Délégués scientifiques représentants de l'AERES :

M. Louis-Augustin BARRIERE

M<sup>me</sup> Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Jacqueline ABAUL (directrice de l'École Doctorale n° 260 « Santé, environnement et Sociétés dans les Amériques »)

M<sup>me</sup> Marie-Ange ARSENE, Université des Antilles et de la Guyane

M<sup>me</sup> Corinne Mence-Caster, Université des Antilles et de la Guyane



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

C'est en 2000 qu'a été créé le Centre d'Études et de Recherches Juridiques en Droit des Affaires (CERJDA) au sein de la Faculté de droit et d'économie de la Martinique.

Sa création visait à combler un vide causé par l'absence de laboratoire de recherche de droit privé en général et de droit des affaires en particulier. Il s'agissait, dans le même sens, de dynamiser la recherche doctorale en droit privé et des affaires, et de donner un outil aux jeunes maîtres de conférences qui venaient d'être recrutés, ainsi qu'un lieu d'accueil pour les étudiants du DEA de droit privé (devenu depuis Master recherche).

Il s'agissait également, et cela visait plus spécifiquement le droit des affaires, de tenir compte des préoccupations locales, régionales et caribéennes, notamment celles des milieux économiques.

La problématique scientifique que le CERJDA a très tôt privilégiée, est celle de l'entreprise (questionnement de la singularité de l'acte d'entreprendre avec des thématiques très larges (« Action et réactivité de l'entreprise face à la mutation de son environnement technique, juridique et économique » ; » les nouveaux enjeux de l'entreprise au XXIème siècle »). Des colloques sont organisés chaque année pour répondre à ces questionnements.

Le CERJDA est installé dans les locaux rénovés de la Faculté de droit sur le campus de Schoelcher (Martinique).

### Équipe de direction

L'équipe de direction est formée par un directeur (M. Georges VIRASSAMY) et un conseil de direction réunissant le directeur du Centre, ainsi qu'un professeur, un maître de conférences et un doctorant élus pour trois ans par l'assemblée générale.

### Nomenclature AERES

SHS2\_1Droit



## Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	8	8
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	12	
Thèses soutenues	3	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	3



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le dynamisme de cette équipe est peu contestable et apparaît méritoire au regard de l'isolement géographique et de la taille de l'unité. Il repose, pour la plus grande part, sur la compétence et l'énergie de son directeur. Le travail engagé depuis la création du laboratoire mérite d'être encouragé, poursuivi et enrichi.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts suivants peuvent être soulignés :

- des manifestations scientifiques annuelles sur des thèmes centraux du droit des affaires en lien avec l'actualité ;
- des publications régulières et de qualité faisant suite pour l'essentiel aux colloques organisés ;
- un effort réel de suivi et d'encadrement des doctorants ;
- l'insertion professionnelle des docteurs.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les points faibles et risques suivants doivent être relevés :

- une unité insuffisamment structurée ;
- une gouvernance trop informelle ;
- un trop faible nombre d'HDR, entraînant des difficultés réelles pour l'encadrement doctoral ;
- une visibilité insuffisante des travaux collectifs ;
- un manque de lisibilité à long terme des projets de recherche.

### Recommandations

Une structuration de l'unité est prévue dans les statuts. Il faudrait la mettre en œuvre et rendre ainsi la gouvernance plus collégiale. Les modes de recherche devraient être davantage diversifiés et les projets mieux s'inscrire dans la durée. L'incitation faite aux maîtres de conférences de soutenir leur HDR devrait être plus affirmée. Des recrutements plus pérennes devraient également pouvoir aboutir.

### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique est considérable et de bonne qualité (11 ouvrages publiés sur la période considérée, 72 publications dont 33 en dehors des ouvrages publiés par le Centre). L'unité est active en termes d'organisation de colloques lesquels font l'objet de publication régulière (et même systématique). Ces colloques sont en phase avec l'actualité juridique, économique et sociale ainsi qu'avec les problématiques actuelles de la discipline et les questions fondamentales du droit des affaires et, plus largement, du droit économique contemporain (droit et pratiques syndicales en matière de conflits collectifs de travail ; l'entreprise et l'illicite ; l'entreprise et la commande publique ; entreprise et loi de modernisation de l'économie ; l'implantation commerciale ; l'entreprise face à l'éthique du profit ; les conflits d'intérêt, etc). La dimension internationale et européenne pourrait toutefois être davantage explorée.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Des liens ont été établis avec deux grands laboratoires hexagonaux de droit économique (Groupement de recherche en droit économique, UMR de l'Université Paris 1 ; Centre de droit économique de l'Université Aix-Marseille). Ces relations gagneraient à être institutionnalisées. Si les publications du Centre sont régulières et de qualité, leur diffusion demeure très relative. S'agissant de ce dernier point, et pour tâcher de remédier à cette insuffisance, décision a été prise de changer d'éditeur, les Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM) succédant ainsi à L'Harmattan. Quant aux publications faites par les membres du Centre ailleurs que dans les ouvrages de celui-ci, elles paraissent chez les principaux éditeurs juridiques.

A l'échelle locale, le rayonnement de l'unité est peu contestable. Unique laboratoire de droit privé de l'Université Antilles-Guyane, il est naturellement un partenaire privilégié des autres unités juridiques et économiques. On peut aussi penser que l'étude sur le droit des affaires en Caraïbe initiée par l'un des membres du CERJDA et porteuse de relations plus approfondies avec des unités situées dans cette région.

A l'échelle internationale, le comité d'experts a relevé que l'un des membres du Centre s'était vu décerner le grade de docteur *honoris causa* d'une Université péruvienne.

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Cette interaction est l'un des points forts de l'activité du laboratoire. Les relations établies avec plusieurs des grandes structures économiques et professionnelles des Antilles sont notamment illustrées par les liens très étroits avec la Chambre de commerce et d'industrie, les autorités de l'Ordre des Avocats mais aussi la magistrature et les collectivités territoriales. Des colloques et séminaires sont organisés avec des partenaires locaux ainsi d'ailleurs que des formations à destination de leurs membres. Cette interaction dépasse les frontières puisque l'un des membres du Centre a été invité à délivrer un cours dans l'Ecole de la magistrature d'un Etat voisin.

#### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le CERJDA dispose de trois pièces d'une superficie totale de 88 m<sup>2</sup> dans les locaux rénovés de la Faculté de droit et d'économie de la Martinique. Une des salles est garnie de 6 ordinateurs reliés à internet et à une imprimante. Une bibliothèque a été constituée de manière systématique pour tenter de compenser l'isolement résultant de l'éloignement des autres bibliothèques universitaires françaises. Elle compte déjà plus de 4.000 ouvrages et ce fonds est régulièrement alimenté. L'accessibilité aux ressources mutualisées et très bonne, et, plus généralement, il y a adéquation des locaux aux activités scientifiques de l'entité et aux besoins de ses membres.

S'il y a une forte présence et implication des responsables de l'unité dans ce laboratoire, à commencer par son directeur, si les doctorants et les étudiants du master n'ont pas de peine à trouver un interlocuteur, il n'est guère possible de considérer qu'il existe véritablement une organisation structurée du CERJDA (le conseil de laboratoire, dont la précédente évaluation de l'AERES avait souligné l'absence, a peut-être été créé par les statuts du Centre qui ont été rédigés, mais cette création paraît encore purement formelle). Certes, l'unité n'est pas de grande dimension, mais une véritable structuration serait bienvenue (plutôt que des réunions tenues de manière informelles, lors par exemple de colloques, des rencontres régulières devraient ainsi être organisées).

Le dossier du Centre indique que les MCF sont incités à soutenir leur HDR mais que cette politique incitative produit peu de résultats.



Une difficulté tient aussi à ce que l'unité éprouve quelques difficultés à conserver tous ses enseignants-chercheurs, et au fait que leur renouvellement n'est pas toujours chose aisée, tous les départs n'ayant pas été compensés.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Cette unité est le laboratoire d'accueil de trois masters 2 : le master recherche *Droit privé fondamental*, le master professionnel *Banque, Assurance, Immobilier* et le master professionnel *Droit des activités maritimes et portuaires*. Les étudiants de M2 ont accès à la bibliothèque du laboratoire et peuvent ainsi bénéficier des conseils de leurs aînés. Ils sont associés à la préparation des colloques organisés par le laboratoire. Incitation est faite aux étudiants, et essentiellement aux meilleurs d'entre eux, d'entamer une recherche en thèse.

Le suivi des doctorants est ensuite très satisfaisant de la part des membres de l'équipe. Ces étudiants sont de surcroît tenus de suivre les formations dispensées par l'École Doctorale pluridisciplinaire n°260 : « Santé, environnement et Sociétés dans les Amériques ». Les ouvrages dont ils ont besoin sont commandés sans limitation. Le CERJDA finance un voyage par an à ses doctorants afin de permettre l'avancement de leurs recherches dans d'autres bibliothèques que celles de la Martinique. Les doctorants sont associés à la préparation des colloques organisés par le laboratoire.

Il est à souligner le lien des doctorants tant avec l'enseignement qu'avec la recherche, puisqu'ils sont tous titulaires de contrats doctoraux ou ATER ou bien chargés de travaux dirigés, y compris ceux qui exercent une activité professionnelle. La durée moyenne des thèses est de six ans, ce qui s'explique notamment par les activités professionnelles de plusieurs doctorants.

Il est nécessaire que des maîtres de conférences soutiennent leur habilitation à diriger les recherches pour qu'ils puissent eux aussi diriger des thèses et renforcer l'encadrement doctoral de l'unité.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Certaines initiatives paraissent prometteuses et originales (étude sur la création d'une OHADA, c'est-à-dire d'une unification ou, à tout le moins, d'une harmonisation des droit des affaires au sein de la zone des Caraïbes et d'un code des activités économiques en coopération avec le Centre de droit économique d'Aix-Marseille). Toutefois, les conditions de leur réalisation ne sont guère argumentées et ne reposent que sur un nombre de personnes très limité. Occasion de redire la nécessité de fidéliser, dans ce laboratoire aux Antilles, un nombre plus grand d'enseignants-chercheurs et d'encourager le passage des HDR.





## 4 • Déroulement de la visite

### Dates de la visite

Début : lundi 10 février 2014 à 9h00 (heure des Antilles)  
Fin : mardi 11 février 2014 à 13h30 (heure des Antilles)

### Lieux de la visite

Institution : Université des Antilles et de la Guyane  
Adresse : Bâtiment de l'Administration Générale  
Campus de Fouillole  
97 157 Pointe-à-Pitre

### Deuxième site éventuel

Institution : Université des Antilles et de la Guyane  
Adresse : Campus de Schoelcher  
97 275 Martinique

### Locaux spécifiques visités :

Locaux du CERJDA

### Déroulement ou programme de visite

Les rencontres ayant trait au CERJDA ont fait partie des visites des unités de recherche en droit et en science politique de l'UAG effectuées par le comité d'experts présidé par M. Gilbert ORSONI les 10 et 11 février 2014.

Lundi 10 février

Matin (campus de la Fouillole, Pointe-à-Pitre)

09h00-10h15 Rencontre avec M<sup>me</sup> Marie-Ange ARSENE, vice-présidente du conseil scientifique de l'Université des Antilles et de la Guyane et M<sup>me</sup> Jacqueline ABAUL, directrice de l'École Doctorale n° 260 « Santé, environnement et Sociétés dans les Amériques »

Déplacement par avion du président du comité d'experts et du délégué scientifique de la Guadeloupe à la Martinique en début d'après-midi

Après-midi (campus de Schoelcher, Martinique)

18h30 Rencontre avec les doctorants du CERJDA



Mardi 11 février (campus de Schœlcher Martinique)

08h00-08h30	Réunion à huis clos du comité d'experts (par visio-conférence)
08h30-10h30	Discussion du comité d'experts par visioconférence avec les membres du Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe (CRPLC)
11h00-13h00	Discussion du comité d'experts par visioconférence avec les membres du CERJDA
15h00-16h00	Rencontre avec M <sup>me</sup> la présidente de l'Université des Antilles et de la Guyane, M <sup>me</sup> Corinne MENCE-CASTER.



## 5 • Observations générales des tutelles

Pointe-à-Pitre, le 29 avril 2014

**Présidence**

Dossier suivi par :

Dina SAINT-AURÉL  
☎ 0590 48 31 89  
☎ 0590 91 07 49  
✉ [dina.saint-aurel@univ-ag.fr](mailto:dina.saint-aurel@univ-ag.fr)

La Présidente de l'Université des Antilles  
et de la Guyane

A

Monsieur le Président de l'AERES,  
AERES,  
20, rue de Vivienne,  
75002 Paris

Nos réf. : UAG-BRS/CMC/MAA/AE/N°2014-30

Objet : réponses au rapport du comité d'évaluation 2014

**S2PUR150009228 - CERJDA - CENTRE D'ETUDES ET DE  
RECHERCHES JURIDIQUES EN DROIT DES AFFAIRES - 9710585J -**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de l'unité CERJDA - CENTRE  
D'ETUDES ET DE RECHERCHES JURIDIQUES EN DROIT DES AFFAIRES.

Je n'ai pas d'observation particulière à formuler quant au courrier de Monsieur Georges  
VIRASSAMY, actuel directeur de cette unité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées  
et les meilleures.

**Corinne MENCE-CASTER**  
Pour la présidente de l'université des  
Antilles et de la Guyane et par délégation de signature,

  
Le Directeur de cabinet,  
Jacky NARAYANINSAMY





## *Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques en Droit des Affaires*

Université des Antilles et de la Guyane. - Faculté de droit et d'économie de la Martinique.  
Campus de Schoelcher, BP 7209. - 97233 Schoelcher.  
Tel : 0596 72 73 95. - Fax : 0596 72 73 97

### **LE DIRECTEUR**

#### **Georges VIRASSAMY**

*Professeur Agrégé des Facultés de droit  
Doyen honoraire de la Faculté de droit et d'économie de la Martinique  
Président honoraire de l'Université*

Schoelcher, le 29 avril 2014,

### **Réponse au rapport 2014 d'évaluation de l'AERES**

S2PUR150009228 - CERJDA - CENTRE  
D'ETUDES ET DE RECHERCHES JURIDIQUES EN DROIT DES AFFAIRES - 9710585J - de l'unité  
CERJDA -  
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES JURIDIQUES EN DROIT DES AFFAIRES

Madame la Vice-présidente,

J'ai bien reçu votre courriel incluant l'évaluation faite par l'AERES de l'unité que je dirige.

Je n'ai aucune observation particulière à formuler, étant toujours attentif et curieux de l'opinion de nos Collègues sur notre travail.

J'ai pris bonne note des recommandations du comité d'experts et entreprendrai de les mettre en œuvre dans la mesure de nos possibilités.

Il convient simplement de noter que, s'agissant des recrutements destinés à renforcer notre équipe, qui devraient tendre à être pérennes, il ne peut être perdu de vue que malgré nos efforts et les conditions de travail offertes aux Collègues nouvellement recrutés, ils nous annoncent inévitablement leur départ au bout de deux ou trois ans, désireux qu'ils sont de rentrer dans leur région d'origine.

Je vous assure, Madame la vice-Présidente, de mes sentiments les meilleurs.

**Georges VIRASSAMY**  
*Professeur Agrégé des Facultés de droit  
Président honoraire de l'Université  
Directeur du CERJDA*